

# PROJET AGRIVOLTAÏQUE O PATURAGES

## BALADE SUR SITE & ATELIER INTÉGRATION PAYSAGÈRE - TERRITORIALE

09 NOVEMBRE 2021

### 1 CADRE DE LA REUNION

**Date :** mardi 12 octobre, 15h00 - 17h00

**Lieu :** Site du projet agrivoltaïque et salle polyvalente - Laville-aux-Bois

**Nombre de participants :** 11 riverains de Laville-aux-Bois

**Intervenants :**

- Rémi CAURET, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- Julien LANCLUME, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- Célia BARRAUD, Cheffe de projet GLHD
- Camille RADIGUET, Consultante État d'Esprit Stratis
- Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis

### 2 NOTE D'AMBIANCE

L'action de concertation à Laville-aux-Bois s'est déroulée en deux temps.

Dans un premier temps nous nous sommes réunis avec l'équipe projet, à l'entrée du site dédié au projet d'agrivoltaïsme (en face de la rue de la Grand'Haie). **Onze riverains de la Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes nous ont rejoints.** Nous avons également été accompagnés par un journaliste et un correspondant du journal quotidien, *Le Journal de la Haute-Marne*.

**La balade sur site à travers la parcelle agricole, a permis à l'équipe de présenter le projet et son état d'avancement.** Entre chaque point d'arrêt les participants pouvaient échanger de façon ouverte pour poser des questions, énoncer des remarques et pointer des craintes.

À la suite de la balade nous avons rejoint la salle polyvalente de Laville-aux-Bois pour travailler sur table autour de deux thématiques que sont : l'intégration paysagère et l'intégration territoriale du projet O Pâturages. Concernant l'intégration paysagère, les participants ont mobilisé leur travail sur carte (*annexe 1*). Concernant l'intégration territoriale, les participants ont mobilisé leur travail sur un schéma, leur permettant de noter leurs propositions, leurs mises en œuvre et leurs bénéfices (*annexe 2*).

L'objectif de ces deux temps de concertation était de construire un projet à hauteur d'habitant et d'ouvrir le dialogue entre l'équipe projet et les riverains. Cette dynamique a été appréciée et les participants étaient actifs dans les échanges et dans le travail en atelier. Toutefois deux personnes ont indiqué leur crainte et le fait que leur contribution soit minime par rapport au travers déjà mené.



### 3 BALADE SUR SITE

#### *Objectifs de la balade*

Cette balade s'inscrit dans la démarche de diagnostic du projet. Elle avait pour objectif de présenter l'état d'avancement du projet d'agrivoltaïsme sur les communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, et de recueillir les propositions des habitants pour l'intégration paysagère et territoriale du projet, avant que celui-ci n'entre dans sa phase de conception. Ainsi les riverains ont pu poser des questions à l'équipe projet et par leurs remarques, apporter une valeur ajoutée à celui-ci.



### *Sujets évoqués lors des échanges avec les participants*

#### ► Le projet dans son ensemble

D'une manière générale le projet d'agrivoltaïsme a une image positive chez les riverains : « ce type de projet c'est l'avenir », « c'est un projet alternatif à l'agriculture classique », ou encore « ce sera mieux qu'une centrale nucléaire ».

Toutefois le projet soulève certaines interrogations, du fait de sa proximité avec une route départementale fréquentée et avec des foyers d'habitations. Ainsi plusieurs questions ont été posées :

→ « Est-ce qu'avec un projet aussi conséquent les maisons seront dévaluées financièrement parlant ? » L'équipe projet indique ne pas avoir encore assez d'éléments pour répondre à cette question.

→ « Est-ce que les panneaux sont isolés en dessous ? En effet ils génèrent sûrement de la chaleur. » Les panneaux ne sont ni isolés, ni imperméabilisés. En revanche un espacement entre chaque module permet le passage de l'eau. Il peut y avoir un écart de température faible entre les espaces d'interlignes et le dessous des panneaux qui peut être que bénéfique en période de températures extrêmes (canicule ou gel).

→ « Est-ce que les panneaux provoquent des reflets sur la route ? » Les panneaux solaires ne seront pas implantés de façon perpendiculaire à la route départementale, ce qui réduit considérablement les impacts en termes de reflets. Également, les technologies solaires aujourd'hui permettent l'évitement de reflet. Si le souhait d'une étude d'éblouissement est largement partagé par les acteurs locaux durant la concertation, elle sera incluse au dossier de permis de construire. Les mesures compensatoires d'implantation de haies sont d'ores et déjà discutées afin de réduire la potentielle gêne visuelle.

→ « Que prévoit le projet en termes d'intégration paysagère ? » La question de l'intégration paysagère est ouverte à la concertation et construite à hauteur

d'habitants, notamment lors de l'atelier qui suit la balade. Ainsi cette question reste ouverte pour l'instant.

→ « *Quelle est la hauteur de la clôture ?* » La hauteur de la clôture sera d'environ 2m pour des raisons de sécurité de l'installation. Elle ne sera pas hermétique, afin de laisser passer la petite faune.

**Dans le même temps un riverain se questionnait sur l'acceptabilité sociale, visuelle et paysagère du projet O Pâturages :** « *Au-vu des oppositions contre les projets éoliens, il est possible qu'il y ait des levers de boucliers contre le projet. Les oppositions peuvent venir des riverains, mais aussi de personnes extérieures.* » La concertation préalable volontaire mise en place durant toute cette année 2021 permet de construire un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs locaux, rencontrés dans le cadre du projet : élus locaux, Préfecture de la Haute-Marne, Conseil départemental, Chambre de l'agriculture, Fédération de chasse, riverains etc. En parallèle la compréhension du projet passe inévitablement par une démarche d'information et de concertation dense, afin d'éviter les situations d'opposition franche comme celles qui ont pu émerger pour les projets éoliens.

**Les participants ont également questionné l'impact local du projet à travers ces deux questions :** « *Quels seront les gains financiers pour la commune ?* » et « *Est-ce que le sol du projet sera artificialisé ?* ». Ils ont également demandé comment l'équipe projet comptait réagir face à la Charte en Haute-Marne, qui impose une limite au développement des énergies renouvelables. L'équipe projet est tout à fait consciente de la Charte en Haute-Marne, en cours de définition : « *nous attendons son approbation officielle afin d'adapter le projet en fonction des attentes, c'est un document important pour nous* » En termes de gains financiers pour les collectivités locales, dont les communes d'accueil, des retombées économiques relatives aux taxes (foncières, impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau) seront calculées en fonction de la puissance et de la superficie de la ferme agrivoltaïque. Ces éléments ne sont pas encore fixés, car l'équipe projet est dans une démarche itérative pour l'implantation finale des panneaux.

### ► Les impacts du projet sur la faune et la flore

**Les participants se sont particulièrement mobilisés sur l'impact du projet dans son environnement agricole et forestier.** Ainsi ils ont demandé : « *Est-ce que les petites haies sur les parcelles agricoles vont rester ?* », « *Est-ce que l'herbe continuera à pousser sous les panneaux ?* », « *Est-ce que l'herbe va griller en étant sous les panneaux ?* ». Sur ce dernier point une personne a demandé s'il existait des expériences de pousse de l'herbe sous panneaux. Selon les premiers retours de l'IDELE (Institut de l'élevage) sur son « Guide pratique : L'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage des ruminants » sorti en 2021, l'herbe a la même constante de pousse sous les panneaux que sur une prairie classique, elle n'est pas augmentée, mais durant les périodes sèches (aout, septembre), elle est prolongée. Au-delà, la prairie a un bilan carbone supérieur à un champ de culture conventionnelle, avec une utilisation d'intrant quasiment nulle. Les 3 éléments boisés de la zone du projet sont actuellement étudiés par le bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT, afin de

comprendre les enjeux de biodiversité de ces derniers. Leurs préconisations de conservation ou de compensation seront prises en compte pour l'implantation du projet.

L'implantation de haies autour du projet a également été un sujet d'échanges. Une personne indique : « *Même s'il y a des haies autour du projet, celui-ci sera toujours visible depuis les hauteurs environnantes* ». Le sujet des haies est central et sera approfondi lors de l'atelier qui suit la balade, et lors d'une réunion biodiversité avec le Conseil municipal de Chamarandes-Choignes. Différentes techniques de masques visuels végétaux sont aujourd'hui possibles.



### ► Le projet photovoltaïque

Le projet photovoltaïque en lui-même n'a pas suscité beaucoup de questions ou d'interrogations, mise en part les questions techniques déjà évoquées dans la partie précédente :

→ « *Est-ce que les panneaux sont isolés en dessous ? En effet ils génèrent sûrement de la chaleur.* »

→ « *Est-ce que les panneaux provoquent des reflets sur la route ?* »

Toutefois deux échanges se sont ouverts avec les participants. Le premier sur l'ensoleillement en Haute-Marne. Sur ce point un participant a demandé une étude de l'ensoleillement dans le département, pour mieux percevoir la capacité de production des panneaux solaires. En revanche les participants ont trouvé que la capacité de production des panneaux permettrait une autosuffisance énergétique du territoire, voire un export de celle-ci vers les foyers de consommations plus lointains.

Le deuxième échange s'est concentré sur le raccordement électrique du projet autour de ces questions : « *Est-ce que les câbles seront enterrés ?* », « *Est-ce que le raccordement actuel est suffisant ?* », « *Est-ce qu'une nouvelle ligne très haute tension sera nécessaire ?* » Les câbles seront enterrés, et aucune ligne haute tension supplémentaire ne sera nécessaire pour ce projet, dans le cadre du Schéma Régional des Énergies Renouvelables actuel de RTE (Réseau de Transport de l'Énergie). Le réseau électrique sur la zone de Chaumont est déjà saturé. Il n'est pas impossible que RTE soit dans la nécessité, dans un



futur proche, d'aménager le territoire afin d'accueillir les différentes nouvelles sources de production d'électricité, qui répondent à nos modes de consommation.

D'une manière générale les principales questions et remarques des participants, concernaient l'impact du projet sur son environnement proche : « *Quel sera la hauteur des panneaux ?* ». À ce titre ils semblaient impressionnés lors de la réponse de l'équipe projet : « *Les panneaux auront un point haut compris entre 3m et 3,5mètres.* » Les éléments d'intégration paysagère de la ferme agrivoltaïque permettront de réduire les covisibilités avec celle-ci.



### ► Le projet agricole

En arrivant au point de départ de la balade, une personne a évoqué ses craintes quant aux odeurs que pourront générer le troupeau de brebis et la bergerie. Toutefois cette personne n'a pas fait part de ces interrogations durant la balade. Ce questionnement, déjà apparu lors du porte-à-porte réalisé le mardi 12 et mercredi 13 octobre, est pleinement intégré par l'équipe projet et l'idée d'une visite de bergerie dans le département est émise, afin de mieux appréhender les potentielles nuisances de l'élevage.

Les participants se sont montrés intéressés et actifs dans le projet agricole : « *Comment le troupeau sera géré ?* », « *Comment les moutons mangeront l'hiver ?* », « *Combien de bêtes sont prévues dans le troupeau ?* », « *Comment se fera l'agnelage ?* ». Il y aura un minimum de 600 bêtes dans le troupeau, qui seront nourries en hiver par du foin et logées dans la bergerie et sous les panneaux. Le projet agricole est toujours en construction avec la Chambre d'agriculture, la COBEVIM et la FNO. Ainsi les agriculteurs dialoguent avec l'ensemble de ces acteurs, notamment ceux engagés dans une démarche similaire, pour développer leur projet. Les études économiques, techniques et juridiques sont en cours.

Les riverains ont indiqué que les programmes de circuit court étaient appréciés par la population locale. Ils ont demandé davantage de précisions sur ce point, pour mieux percevoir les axes d'intégration territoriale du projet. Enfin, une participante a proposé de réaliser une production de fromage de brebis avec le troupeau prévu dans le projet. Cette démarche de fromage de brebis pourra être envisagée par les agriculteurs dans les suites du projet. Le travail de concrétisation de circuits courts, pour la transformation et la

distribution de viande ovine aux établissements collectifs du secteur, est mené par l'équipe projet, en rappelant que l'abattoir de Chaumont sera rénové sur 2023/2024 afin de permettre une plus grande transformation des produits.

Le projet agricole a également suscité certaines questions techniques :

→ « *Comment les engins agricoles pourront passer entre les panneaux ?* » Avec un écartement des tables de panneaux et de la mécanisation adaptée. Les pulvérisateurs de 30m de large ne rentreront certainement pas. La mécanisation sera ici nécessaire pour la surveillance du troupeau et le semi de l'herbe, si nécessaire après une période sèche ou de gel.

→ « *Quel type de contrat est passé entre les agriculteurs et GLHD ?* Un bail est passé entre les propriétaires et exploitants actuels des parcelles et GLHD. Ce dernier stipule notamment le versement de loyer par GLHD aux propriétaires et aux exploitants actuels pour la résiliation de leur bail rural et aux futurs exploitants au travers d'un prêt à usage.



#### 4 ATELIER INTEGRATION PAYSAGERE ET TERRITORIALE

##### *Objectifs de l'atelier*

L'atelier avait pour objectif de créer une dynamique de travail en groupe, afin de faire émerger des propositions communes. Les sept participants présents se sont mobilisés sur les supports :

- Support intégration paysagère (*annexe 1*)
- Support intégration territoriale (*annexe 2*)

Le travail de groupe a été suivi d'un temps de restitution avec les participants. Ce moment d'échanges nous a permis de constater les principaux souhaits des riverains en matière d'intégration paysagère et territoriale.



---

### *Intégration paysagère*

---

Les participants ont demandé d'avoir des haies autour de la ferme agrivoltaïque : « *Il faut faire attention à la vue depuis le village* ». En parallèle une personne indique que depuis les hauteurs environnantes, le projet sera toujours visible même avec la présence de haies. Un autre participant indique : « *Les bosquets font partie du paysage et sont importants pour la faune et la flore. De plus nous y sommes habitués visuellement parlant.* » Ainsi plusieurs participants proposent d'installer une haie discontinue le long de la route départementale, ce à quoi GLHD ajoute que des mesures d'implantations sont déjà entreprises avec la Fédération de Chasse, afin de comprendre le type de haie et son positionnement approprié. Cette dynamique se poursuit aujourd'hui. Les enjeux des bosquets existants sont étudiés par le bureau SYNERGIS ENVIRONNEMENT, afin de comprendre l'impact du projet sur ces derniers. Des mesures d'évitement et de compensations sont envisagées, comme la replantation de bosquets à des endroits plus favorables à la biodiversité, ou au prolongement de ces derniers.

D'une façon globale les participants attirent l'attention de l'équipe projet, pour veiller à intégrer la ferme agrivoltaïque dans le paysage et pour ne pas dénaturer l'environnement.

Enfin les participants ont demandé quelles seront les mesures de sécurité autour de la ferme agrivoltaïque: « *Quel type de clôture sera installé autour du projet ? Des personnes peuvent venir voler les panneaux et les câbles.* » Des clôtures rigides sont nécessaires à ce type d'installation électrique. L'espace sera sécurisé et surveillé naturellement par la pratique des agriculteurs, en complément de caméras et détecteurs





### *Intégration territoriale*

Pour suivre le modèle de la tulipe (voir annexe n°2), les propositions des participants sont retranscrites sous forme de tableau.

La question posée est : Quelle valorisation pour le projet ?

Propositions d'actions de valorisation territoriale	Mise en œuvre	Bénéfices
Suivre l'évolution botanique des espaces pâturés.	Réaliser un inventaire précis sur les espaces pâturés. Cet inventaire pourrait être réalisé avec les élèves de brevet et de BTS de technicien agricole.	→ Éducatif → Développement durable
Créer en bordure de ferme des jachères fleuries avec des bancs pour s'asseoir.	Réaliser autour de ces espaces des panneaux explicatifs et pédagogiques de la flore présente dans les jachères.	→ Éducatif
Créer un sentier forestier et pédagogique dans la forêt.	Réaliser à l'entrée du sentier un espace avec différentes bûches et feuilles. L'objectif sera de trouver quelles bûches et feuilles proviennent de quels arbres. L'ONF pourrait être associé à cette dynamique.	→ Éducatif → Esthétisme naturel
Créer des dynamiques de formation autour du	Mobiliser des activités pédagogiques autour du	→ Éducatif → Touristique

projet, notamment pour les écoles, les classes vertes et le tourisme d'entreprise	troupeau et de la ferme agrivoltaïque avec un animateur. Montrer au public l'évolution des mondes agricole et énergétique sur leur territoire.	→ Économique
Créer un circuit court avec les brebis « à hauteur d'habitants ».	Fabriquer du fromage de brebis en circuit court.	→ Éducatif → Économique
Impliquer le projet O Pâturages dans une dynamique de participation financière d'une « Maison des énergies vertes ».	Réaliser cette dynamique avec les autres projets locaux d'énergies vertes, tels que le méthaniseur, le projet éolien etc. Cette maison proposerait des formations pour le grand public et les étudiants.	→ Éducatif
Impliquer le projet O Pâturages dans la participation financière de panneaux photovoltaïques sur bâtiments privés et publics.		→ Économique

- Sur 7 propositions 6 ont des bénéfices éducatifs/ pédagogiques.
- Les participants souhaitent des formations et des activités familiales autour du projet :
  - Sentier forestier pédagogique,
  - Jachères autour de la ferme avec des panneaux pédagogiques sur la faune et la flore,
  - Formations et animations destinées aux écoles, classes vertes et tourisme d'entreprise, autour du troupeau et de la ferme agrivoltaïque



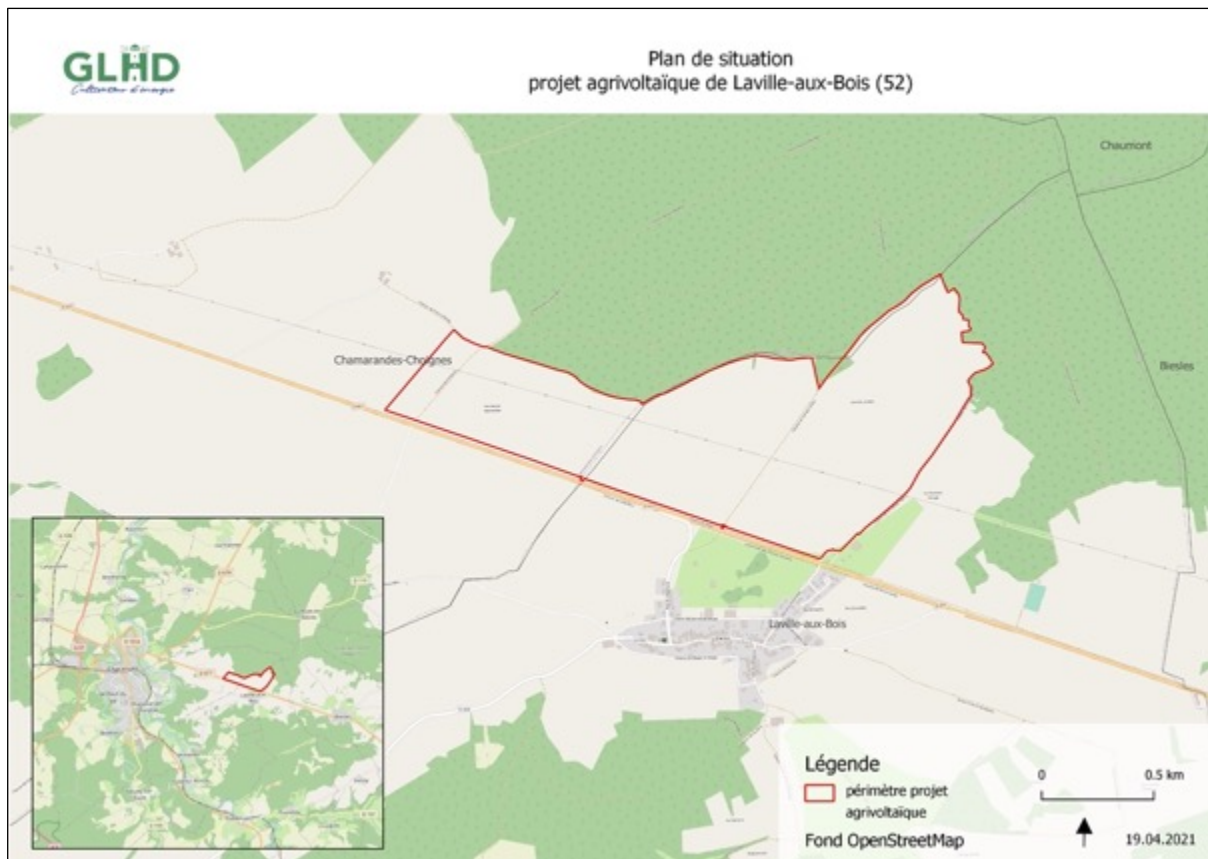
L'atelier s'est terminé par un temps d'échanges convivial autour de rafraîchissements avec l'équipe projet.



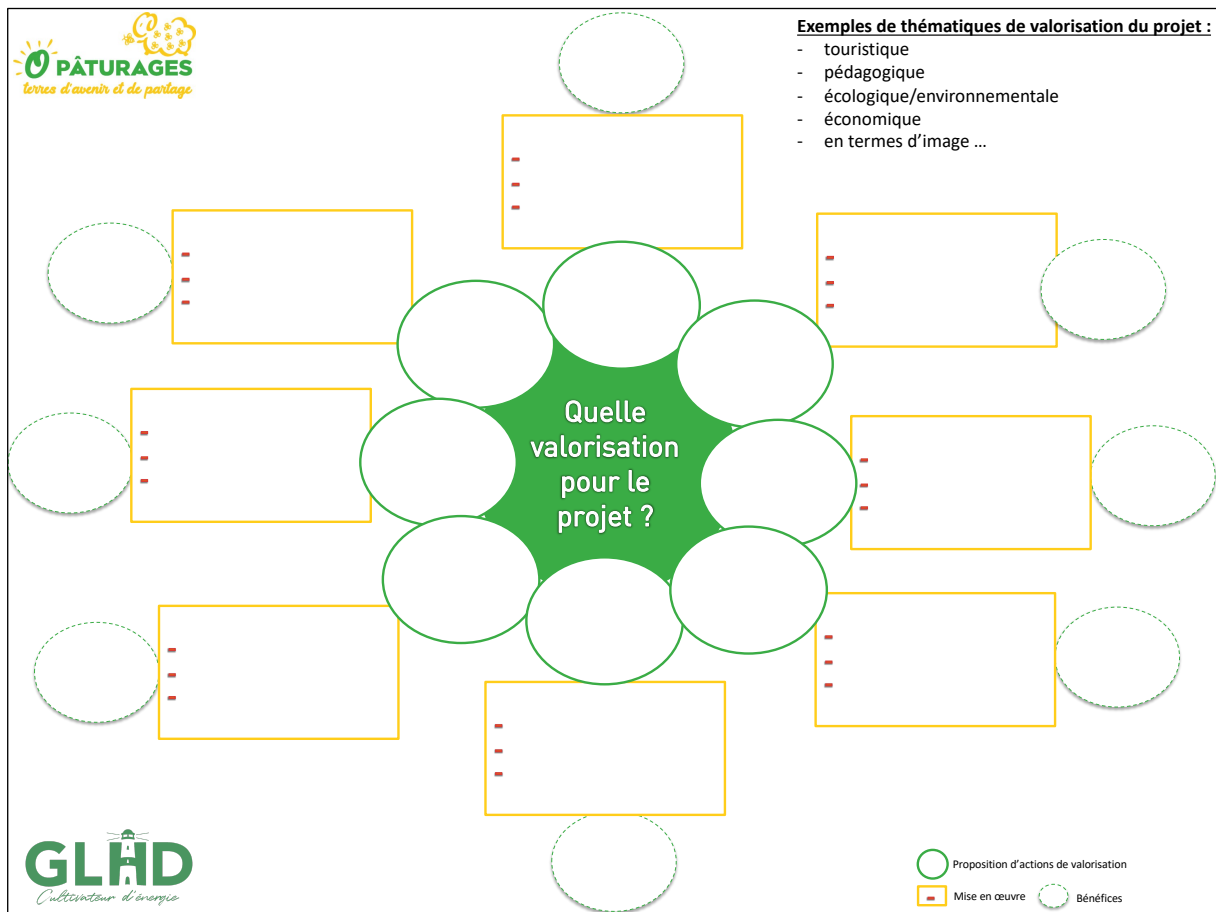
- ➔ Les participants étaient actifs dans les échanges pendant la balade sur site et dans le travail réalisé en atelier. Cet après-midi consacré à la concertation du projet O Pâturages a permis de construire des liens avec les riverains et de prendre en compte leurs remarques, pour construire un projet à hauteur d'habitants.
- ➔ Le projet a une image positive, mais soulève certaines interrogations auxquelles l'équipe projet a répondu. Ces réponses sont objectivées par les études d'impacts réalisées par Synergis Environnement, par l'expérience de GLHD dans la construction de ferme agrivoltaïque, par les retours d'expérience d'acteurs engagés dans la même démarche et par les compétences des différents partenaires associés que sont la Chambre d'agriculture, la Fédération de chasse etc.
- ➔ Les contributions des participants apportent une réelle valeur ajoutée au projet et à la compréhension des représentations locales dans le cadre de l'implantation finale du projet.

À suivre en annexe, les supports de travail en atelier :

**Annexe 1, Support de travail Atelier - Axe intégration paysagère**



**Annexe 2, Support de travail Atelier - Axe intégration territoriale**



**Exemples de thématiques de valorisation du projet :**

- touristique
- pédagogique
- écologique/environnementale
- économique
- en termes d'image ...

**Quelle valorisation pour le projet ?**

○ Proposition d'actions de valorisation  
- - - Mise en œuvre ○ Bénéfices